



**DTM**

MATRICE DE SUIVI  
DES DÉPLACEMENTS



**MALI**

**RAPPORT SUR LE SUIVI DES FLUX DE POPULATION  
ANALYSE DES DONNÉES D'ENREGISTREMENT ET  
D'ENQUÊTES INDIVIDUELLES**



**ENTRE JANVIER ET MARS 2023**

## SOMMAIRE

Liste des cartes .....	3
Liste des tableaux .....	3
Liste des graphiques .....	3
RÉSUMÉ .....	5
INTRODUCTION .....	7
CONTEXTE .....	7
MÉTHODOLOGIE .....	8
LIMITES .....	9
<i>CARACTERISTIQUES ET TENDANCES DES FLUX ENREGISTRÉS</i> .....	11
A. LOCALISATION DES FLUX .....	12
B. DIRECTION DES FLUX .....	12
C. TENDANCE DES FLUX .....	15
1. Tendances générales .....	15
2. Tendances par point de suivi de flux .....	15
I. PROFIL DES MIGRANTS .....	18
A. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES .....	18
B. CARACTÉRISTIQUES SOCIO ECONOMIQUES .....	21
II. PARCOURS MIGRATOIRES .....	22
A. MOTIFS DE MIGRATION .....	22
B. PAYS DE RESIDENCE HABITUELLE .....	24
C. DESTINATION DES MIGRANTS .....	24
D. MODALITES DU VOYAGE .....	26
III. VULNERABILITÉS ET RISQUES D'EXPLOITATION .....	26
<i>CONCLUSION</i> .....	28

# LISTES DES FIGURES

## Liste des cartes

Carte 1 : Principales routes migratoires traversant le Mali.....	7
Carte 2 : Localisation des points de suivi des flux au Mali .....	9
Carte 3 : Proportion des flux transfrontaliers .....	14
Carte 4 :Principales nationalités des personnes enquêtées.....	19
Carte 5 : Pays de résidence des migrants enquêtés.....	24
Carte 6 : Destination des personnes enquêtés .....	25

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Flux transfrontaliers observés au premier trimestre 2023.....	12
Tableau 2 : Enquêtes FMS menées auprès de voyageurs par région et sexe des répondants	18

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution mensuelle des flux de migrants en d’octobre 2022 à mars 2023 .....	15
Graphique 2 : Flux trimestriels par point FMP .....	16
Graphique 3 : Répartition des principales nationalités selon la direction des flux.....	19
Graphique 4 : Répartition des migrants enquêtés par sexe.....	20
Graphique 5 : Statut matrimonial des migrants enquêtés selon le sexe .....	20
Graphique 6 : Tranche d’âge des migrants enquêtés selon le sexe .....	21
Graphique 7 : Niveau d’éducation des migrants enquêtés par sexe .....	21
Graphique 8 : Migrants enquêtés ventilés par sexe selon le statut professionnel.....	22
Graphique 9 : Motif de migration (choix multiples).....	23
Graphique 10 : « Voyagez-vous seul(e) ou en groupe ? » .....	26
Graphique 11 : Possession de documents de voyage .....	27
Graphique 12 : Proportion de migrants selon les raisons de non-possession de documents d’identité .....	27

## ABBREVIATIONS

<b>DTM</b>	Displacement Tracking Matrix (en français Matrice de Suivi des déplacements)
<b>FMP</b>	Flow Monitoring Point (en français point de suivi des flux)
<b>FMR</b>	Flow Monitoring Registry
<b>FMS</b>	Flow Monitoring Survey
<b>OIM</b>	Organisation Internationale pour les migrations
<b>PONAM</b>	Politique Nationale de Migration
<b>UNDESA</b>	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

## RÉSUMÉ



**132 800** FLUX D'INDIVIDUS ONT ÉTÉ OBSERVÉS AU COURS DU **PREMIER TRIMESTRE DE 2023** (HAUSSE DE 19% PAR RAPPORT AU DERNIER TRIMESTRE DE 2022 DANS LES 4 FMP).



**2 772** MIGRANTS ONT ÉTÉ INTERROGÉS DURANT LE **PREMIER TRIMESTRE DE L'ANNÉE 2023** PARTICULIÈREMENT ENTRE JANVIER ET MARS 2023, AU NIVEAU DES 6 POINTS DE SUIVI DES FLUX (FMP)<sup>1</sup> AU MALI.



LES HOMMES ONT REPRÉSENTÉ LA PROPORTION LA PLUS IMPORTANTE DANS LES ENQUÊTES (**84%**).



**73 POUR CENT DES MIGRANTS** ENQUÊTÉS SONT AGÉS DE **20 À 30 ANS**.



LES MIGRANTS ENREGISTRÉS DANS LES FLUX SONT PRINCIPALEMENT DE NATIONALITÉS **BURKINABE (72%)**, **MALIENNE (11%)**, **GUNINÉENE (4%)** ET **NIGÉRIENNE (2%)**.



**72 POUR CENT DES INDIVIDUS INTERROGÉS** ONT AU MOINS ATTEINT UN NIVEAU D'ÉDUCATION PRIMAIRE.



LA GRANDE MAJORITÉ DES MIGRANTS (**87%**) SE DÉPLACE PRINCIPALEMENT POUR DES RAISONS ÉCONOMIQUES.



**64 POUR CENT DES MIGRANTS ÉCONOMIQUES** ENQUÊTÉS ONT DÉCLARÉ ÊTRE SANS EMPLOI ET SONT À LA RECHERCHE D'EMPLOI.



**35 POUR CENT DES INDIVIDUS ENQUÊTÉS** AVAIENT REMARQUÉ DES CHANGEMENTS IMPORTANTS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT.



**3 POUR CENT** ONT AFFIRMÉ TRAVAILLER OU EFFECTUÉER D'AUTRES ACTIVITÉS SANS RECEVOIR LE PAIEMENT ATTENDU.

**2 POUR CENT** ONT AFFIRMÉ AVOIR ÉTÉ CONTRAINTS DE TRAVAILLER CONTRE LEUR GRÉ DURANT LEUR VOYAGE.

<sup>1</sup> En fin janvier, seuls les 4 points FMP de Gao, de Tombouctou, d'Heremakono et de Gogui ont été actifs. Les FMP de Benena et de Menaka ont été fermés.

### AVIS AUX LECTEURS

Pour toute information extraite de ce document qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations [Mois Année] rapport trimestriel".

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : l'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes présentées dans ce rapport ne sont fournies qu'à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et noms géographiques peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. Ce document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union Européenne.

Les opinions exprimées dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme reflétant l'opinion officielle des donateurs.

### SOUTIEN FINANCIER

Ce rapport a été produit par l'équipe DTM du Bureau de l'OIM au Mali, avec le soutien financier de :

**COMPASS**  
Orienter les migrations sûres

 **OIM**  
ONU MIGRATION

 Ministère des Affaires étrangères

© Organisation internationale pour les migrations (OIM)  
juin 2023

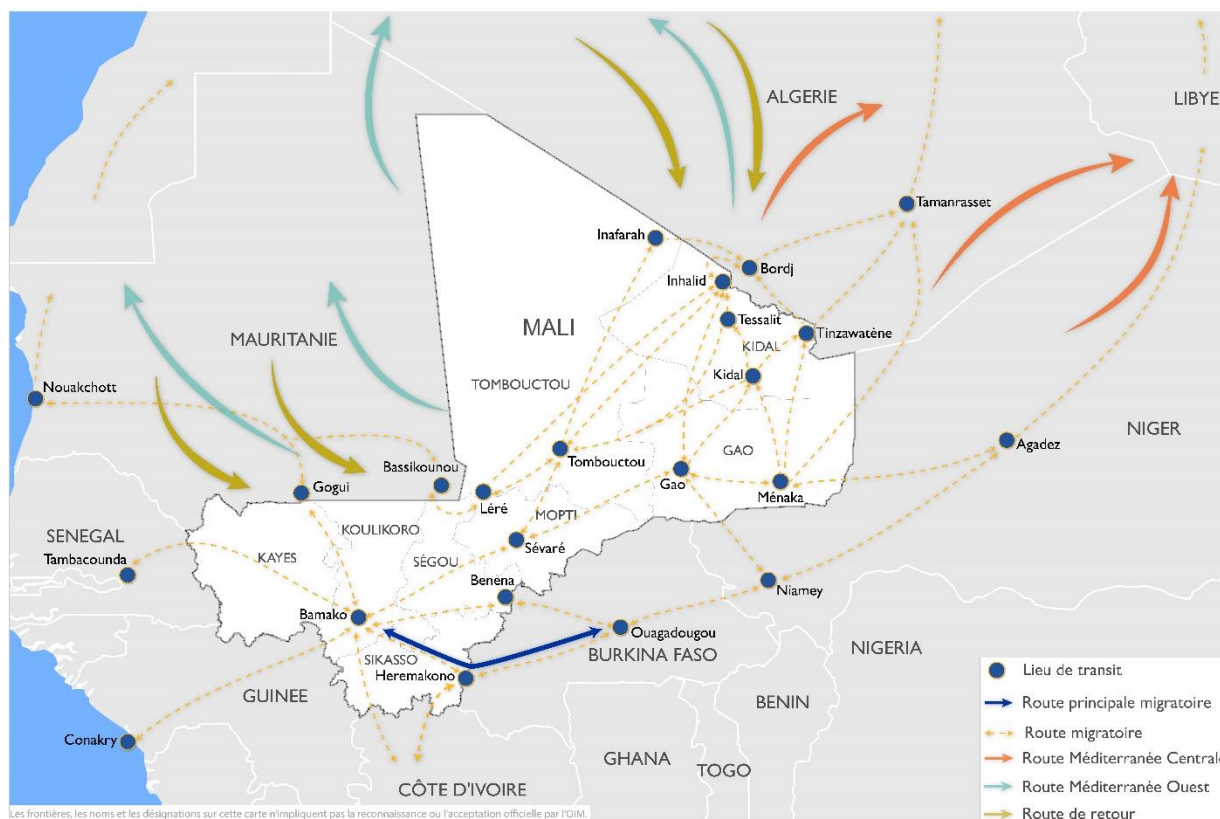


Organisation Internationale pour les Migrations  
Représentation du Mali  
Badalabougou Rue Gamal A Masser, Bamako-Mali  
Tel. : +223 20 22 76 97  
E-mail : [dtmmali@iom.int](mailto:dtmmali@iom.int)  
Site Internet : <https://www.dtm.iom.int/Mali>

# INTRODUCTION

## CONTEXTE

Le Mali est un important carrefour migratoire en Afrique de l’Ouest, à la fois pays d’origine, de transit et de destination pour des migrants de toute la région et au-delà. La position géographique du Mali, situé entre le Maghreb et l’Afrique de l’Ouest et du Centre, et ses frontières perméables partagées avec sept pays, combinées à son histoire, placent le pays au centre de multiples dynamiques de flux migratoires et en font un point de transit stratégique<sup>2</sup>. En 2020, le Département des Affaires Économiques et Sociales des Nations Unis (UNDESA) enregistrait plus de 485 000 migrants vivant au Mali, dont 85 pour cent étaient des ressortissants de la région d’Afrique de l’Ouest et du Centre.



Carte 1 : Principales routes migratoires traversant le Mali

En réponse aux défis liés à la croissance des flux migratoires, le gouvernement du Mali a adopté, en septembre 2014, la Politique Nationale de la Migration (PONAM) qui vise à améliorer la gestion migratoire tout en mettant en relation la migration et le développement. Malgré ces efforts, force est de constater que peu d’informations sont disponibles sur les tendances migratoires dans le pays. Ainsi, pour apporter une réponse à l’absence de données sur les flux migratoires, des points de suivi des flux de population (*Flow Monitoring Points* (FMP), en anglais) ont été progressivement mis en place par l’OIM Mali à travers la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix* (DTM) en anglais) depuis juillet 2016. Les informations collectées aux FMP permettent de quantifier les flux migratoires, de dresser le profil des migrants, de dégager les tendances et les routes migratoires, dans le but de mieux orienter les politiques migratoires et de répondre aux besoins des migrants.

<sup>2</sup> Le Mali a établi des accords bilatéraux d’établissement et de circulation avec des pays d’Afrique centrale et du Maghreb, rendant encore plus attractif un passage par le Mali, car ces accords facilitent la poursuite de la migration vers le Nord (Daniel, 2009).



Le présent rapport trimestriel, fournit une analyse des résultats de l'enregistrement des flux ( *Flow Monitoring Registry* (FMR), en anglais), des enquêtes individuelles (*Flow Monitoring Survey* (FMS), en anglais) effectuées auprès des personnes en déplacement transitant par les points de suivi de flux (voir la section 'Méthodologie' ci-dessous). Il met en exergue les tendances des flux migratoires aux points de suivi des flux, les profils socio-démographiques et caractéristiques socioéconomiques des migrants, leurs parcours migratoires, les raisons et conditions de voyage, ainsi que des informations sur de possible cas d'exploitation et d'abus tout au long de leur voyage.

Ces informations ont pour but de fournir une meilleure compréhension des caractéristiques et tendances des flux migratoires au Mali, des profils et expériences des migrants transitant par les points de transit clés. Elles ont également pour objectif d'offrir une base factuelle pour une éventuelle mise en place des politiques et programmes migratoires.

Le rapport est structuré en deux chapitres : le premier présentera les résultats du FMR sur les tendances migratoires observées et le second se focalisera sur les profils des migrants enquêtés lors des enquêtes FMS effectuées aux FMP au cours du premier trimestre de l'année 2023.

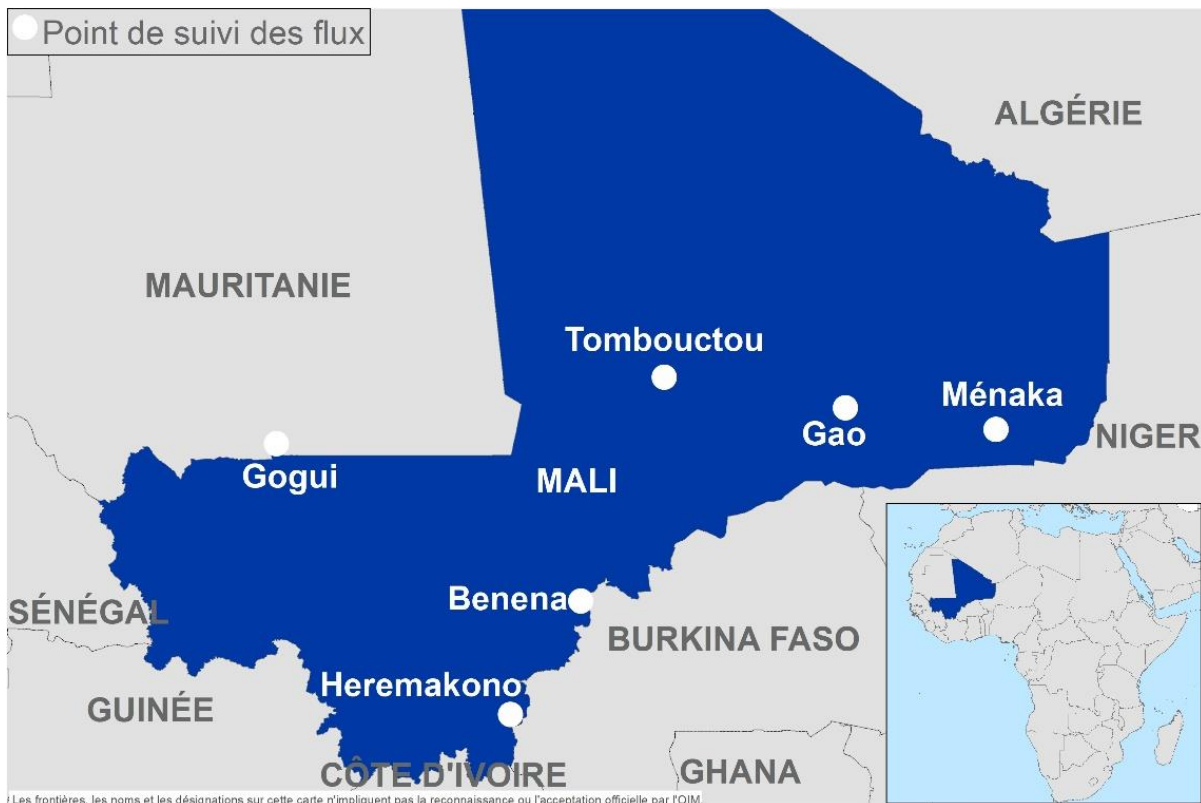
## MÉTHODOLOGIE

Le suivi des flux de populations (*Flow Monitoring* (FM), en anglais) est une composante de la DTM ayant pour but de recueillir des données quantitatives sur les flux migratoires. Au préalable, les zones à forte mobilité sont identifiées en collaboration avec les autorités nationales et locales. Des points de suivi des flux sont ensuite installés à des points de transit clés par lesquels passent les migrants. Au Mali, les FMP sont situés à Gogui (région de Kayes), Benena (région de Ségou), Heremakono (région de Sikasso), Tombouctou (région de Tombouctou), Place Kidal (région de Gao), Wabaria (région de Gao)<sup>3</sup> et Ménaka (région de Ménaka). Ces FMP ont été choisis afin de faire un meilleur suivi des migrations à destination ou en provenance des pays d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Libye, Tunisie) ou d'Europe (Italie, Espagne, France) via les routes méditerranéennes centrale ou occidentale, mais également, des migrations saisonnières, notamment d'orpaillage au Mali, en Guinée et au Sénégal. Cependant, après fin janvier 2023, les FMP de Benena au sud et de Ménaka au nord ont été fermés pour des raisons budgétaires liées à la prise en charge des équipes de collecte. Ainsi, il a été ressorti que le FMP de Benena a la même caractéristique de flux (saisonniers burkinabés) que celui de Heremakono. Et celui de Ménaka enregistrait moins de flux de migrants dans les derniers mois.

---

<sup>3</sup> Les données recueillies au FMP de Wabaria ne sont pas comptabilisées parmi les chiffres d'enregistrement des flux pour éviter tout double comptage.





Carte 2 : Localisation des points de suivi des flux au Mali

Les activités de collecte se composent de l'enregistrement des flux et des enquêtes individuelles. Des données, principalement quantitatives, sont recueillies quotidiennement par les agents enquêteurs auprès des voyageurs transitant par les FMP.

Dans le cadre du FMR, des informations de base sont recueillies sur les voyageurs transitant par les FMP, y compris leur nombre, nationalité, profil démographique, provenance et destination. Les migrants sont reconnus par observation directe ou auprès d'informateurs clés, tels que les convoyeurs, les chauffeurs, les facilitateurs de voyages, les autorités de contrôle routier (police, gendarmerie, douane) qui sont considérés comme des informateurs clés, et se servent de leurs expériences afin de pouvoir détecter les candidats à la migration parmi les autres voyageurs. Pour faciliter la lecture des chiffres FMR, dans le rapport, les chiffres totaux des flux ont été arrondis au centième près.

Les enquêtes FMS, quant à elles, sont des enquêtes approfondies et détaillées, recueillant des données sur les profils, les parcours, conditions de voyage, expériences des migrants enquêtés, et sur de possible cas de traite et d'exploitation des migrants. Pour ce faire, un échantillon journalier de migrants est enquêté au niveau de chaque FMP. L'échantillon journalier tiré, n'est pas basé sur une méthode spécifique de tirage statistique, cependant, le choix des individus se fait de façon aléatoire. Le répondant doit être âgé de 14 ans révolus au moins, et ne doit avoir participé à une enquête FMS durant les six mois précédents. La participation est volontaire et le répondant peut décider à tout moment de mettre fin à sa participation à l'enquête.

Ce rapport met en exergue l'analyse des données issues des activités FMR et enquêtes FMS conduites entre janvier et mars 2023.

## LIMITES

Les données utilisées pour la production de ce rapport sont issues d'un échantillon tiré d'un ensemble de migrants observés par le dispositif mis en place pour enregistrer la totalité des migrants. Malgré des efforts mis en œuvre, les flux ne peuvent être saisis de manière complète par ce dispositif

d'enregistrement. Par conséquent, les migrants faisant partie de ces flux non-enregistrés n'auront aucune chance de figurer dans l'échantillon.

Bien que le choix du répondant soit théoriquement aléatoire, dans la pratique, la sélection n'est pas faite selon une méthode probabiliste. Ceci constitue un facteur de biais dans l'échantillon tiré. En outre, aucune base de sondage n'est disponible pour permettre l'utilisation d'une méthode probabiliste.

Partant de ces constats, il serait judicieux de ne pas généraliser les résultats obtenus. Néanmoins, le rapport apporte des indications utiles sur les profils, les expériences, les besoins et les vulnérabilités des migrants.

Les conditions dans lesquelles les entretiens sont conduits, entraînent des répercussions sur leur bon déroulement. En l'occurrence, les migrants étant en cours de voyage ont très peu de disponibilité pour répondre à toutes les questions. En outre, ils se méfient des enquêteurs qui sont des personnes qu'ils ne connaissent pas. Ces circonstances rendent très difficiles la mise en œuvre des entretiens et de la collecte d'informations sur le terrain. Cette dernière assertion est l'une des explications<sup>4</sup> que donnent les enquêteurs comme l'un des facteurs poussant les femmes à être réticentes à répondre aux enquêtes individuelles.

Les migrants ajustent leurs itinéraires en fonction des opportunités et des obstacles qu'ils rencontrent durant leur voyage, de sorte que leurs lieux de destination et de transit envisagés sont susceptibles de changer en cours de route. Cela rend l'évaluation systématique de leur mobilité à travers l'Afrique de l'Ouest et du Nord plus complexe. Les variations des données dépendent des mouvements migratoires, de la méthodologie de suivi des flux et du nombre de personnes déployées dans chaque FMP et de leur capacité à capturer tous les mouvements. Autrement dit, s'il y a un problème méthodologique ou une faiblesse au niveau du nombre d'agents de collecte ou leur capacité à cerner l'ensemble des flux, cela entraînera des répercussions négatives sur les données collectées. En guise d'exemple, certains points arrivent à atteindre ou à se rapprocher de leur quota tandis que d'autres n'arrivent presque pas à faire les enquêtes individuelles puisque le contexte dans lequel ils évoluent ne s'y prête pas.

---

<sup>4</sup> Les femmes migrantes observées au niveau des FMP du Mali voyagent parfois en groupe, accompagnées par leur mentor qui, lorsque la parole leur est adressée, les autorise ou interdit de parler. Lorsqu'il accepte qu'elles parlent, il peut à tout moment interférer en leur faisant un signe ou en demandant de ne pas répondre à des questions. En plus, les femmes migrantes se considèrent parfois comme vulnérables et refusent de répondre aux questions des enquêteurs. C'est souvent le conseil qu'elles reçoivent de leur guide avant leur départ.

***RÉSULTATS DE  
L'ENREGISTREMENT DES  
FLUX***

## CARACTERISTIQUES ET TENDANCES DES FLUX ENREGISTRÉS

Cette première partie traite les données de l'enregistrement des flux aux différents points de suivi des flux (FMP). Elle dégage les caractéristiques, les tendances générales des mouvements migratoires ainsi que les principales routes empruntées par les migrants au cours du premier trimestre de l'année 2023.

L'enregistrement a permis d'observer une hausse globale de 19 pour cent par rapport au trimestre précédent dans les 4 FMP, notamment Heremakono, Gogui, Tombouctou et Gao. La variation a été impactée par la hausse des flux entrant au cours du trimestre (37%) pour les 4 FMP.

### A. LOCALISATION DES FLUX

Au premier trimestre de l'année 2023, environ 132 800 mouvements migratoires ont été observés au niveau des six<sup>5</sup> points de suivi des flux transfrontaliers repartis selon les mois de la période :

Tableau 1 : Flux transfrontaliers observés au premier trimestre 2023

FMP/MOIS	Janvier	Février	Mars	Total trimestre
Heremakono	30 700	29 500	35 600	95 800
Tombouctou	5 000	4 000	4 400	13 400
Gogui	3 700	3 500	3 900	11 100
Place Kidal	1 300	1 000	1 700	4 000
Benena	8 100	Non fonctionnel	Non fonctionnel	8 100
Ménaka	400	Non fonctionnel	Non fonctionnel	400
Total général	49 200	38 000	45 600	132 800

Quant au point de transit de Wabaria (Gao), près de 6 500 flux de migrants y ont été enregistrés au cours de ce premier trimestre de l'année 2023.

A l'instar des trimestres précédents, le FMP de Heremakono constitue le principal point de passage des flux migratoires au Mali avec 72 pour cent du total des individus enregistrés au cours de ce trimestre.. Ce point se trouve sur la route empruntée par les migrants saisonniers burkinabè, qui représentent la principale nationalité composant les flux migratoires au Mali. Ceux-ci viennent dans le pays pour travailler au niveau des sites d'orpaillages, dont un grand nombre a été découvert au cours des dernières années. Quant aux FMP de Tombouctou (10%) et Gao-Place Kidal (3%), ceux-ci se trouvent sur la route migratoire allant du Mali vers les pays du Maghreb ou vice versa. Enfin, Gogui (8%), région de Kayes enregistre principalement les flux de Maliens qui vont vers la Mauritanie ou y retournent.

### B. DIRECTION DES FLUX

Le Mali, par sa position géographique, est à la fois un pays de départ, de transit et de destination des migrants ouest africains et ceux d'Afrique centrale. Plusieurs routes sont empruntées par les migrants

<sup>5</sup> Ces six FMP représentent les points d'entrée et de sortie des migrants. Le FMP de Wabaria est un lieu de transit des migrants ; pour éviter un double comptage, les migrants observés au niveau de ce point ne sont pas comptabilisés.

transitant par le Mali en fonction de leur pays de provenance, de destination envisagée et de types de migration.

Au cours du premier trimestre de l'année 2023, la proportion des individus entrants (58%) a été importante par rapport à celle des sortants (42%) au niveau des différents FMP. Ces proportions ont considérablement varié par rapport au trimestre précédent, soit une baisse de 7 points de pourcentage pour les flux entrants et une baisse de 7 points de pourcentage pour les flux sortants.

Les flux sortants observés dans les FMP transfrontaliers du Mali étaient à destination du Burkina Faso (60%), de l'Algérie (25%), de la Mauritanie (14%) et du Niger (1%). Quant aux flux entrants au Mali, 90 pour cent provenaient du Burkina Faso. La proportion restante (10%) était respectivement en provenance de la Mauritanie, de l'Algérie, du Niger, du Bénin, du Togo et du Nigeria. Ces différentes directions de flux venant ou allant vers ces différents pays diffèrent selon les axes de migration.

L'axe Burkina Faso-Mali, considéré au cours des trois dernières années comme le principal axe de migration au Mali conserve toujours son statut prédominant dans les flux migratoires au Mali, car 77 pour cent des flux de migrants au cours du premier trimestre 2023 y ont été enregistrés. Parmi cette proportion, 67 pour cent provenaient des régions de Ouagadougou (transitant par Heremakono et Benena) et de Bobo-Dioulasso (passant par le FMP de Benena) au Burkina Faso pour se rendre dans les villes de Bamako et de Sikasso au Mali. La majorité de ce mouvement est de type saisonnier vers les sites d'orpillages au Mali. Ils sont composés de Burkinabés, de Nigériens, de Togolais. Les flux de migrants quittant le Mali à destination du Burkina Faso (33% de flux de l'axe Burkina Faso-Mali) venaient aussi des deux villes du Mali à savoir Bamako et Sikasso.

En outre, la majorité des mineurs (64%) ont été enregistrés au FMP de Heremakono au cours de ce trimestre. La migration féminine quant à elle a connu des proportions non négligeables à Benena (31%) et Heremakono (16%).

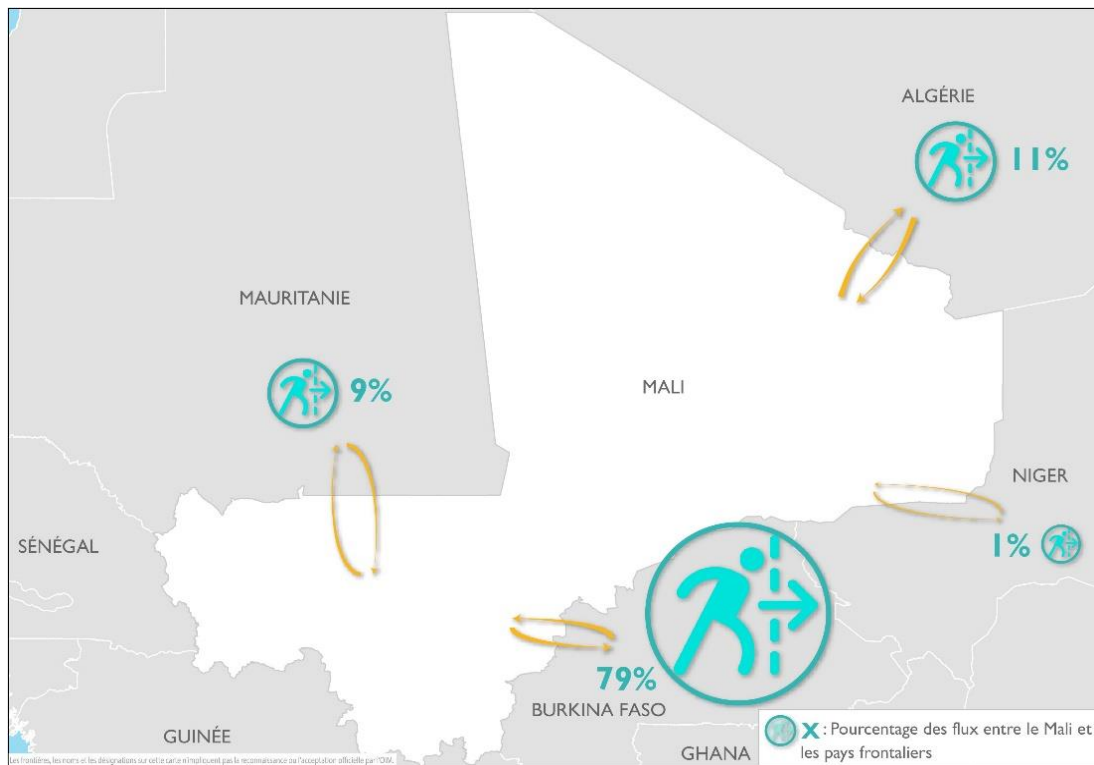
La route migratoire Mali-Algérie traversant les villes de Tombouctou, Gao (Place Kidal) et Ménaka en direction du Maghreb, a occupé la deuxième place au cours de ce premier trimestre de 2023 avec un total de flux estimés à près de 16 100 migrants. La grande partie de ce flux (88%) se dirige vers l'Algérie, notamment dans les villes de Bordj-Bou-Arredj, Adrar pour ceux qui passent par Gao, Draria et Tamanrasset pour ceux enregistrés au FMP de Ménaka. Ils sont principalement de plusieurs nationalités (22 au cours du trimestre) dont les principales ont été les Guinéennes (32%), les Gambiennes (21%), les Maliennes (13%), les Sierra Léonaises (8%) et les Ivoiriennes (6%). Cet ordre de répartition des flux en direction de l'Algérie par principales nationalités varie au sein des FMP situés dans les villes de Gao et de Ménaka. A Gao (Place Kidal), les Maliens sont la première nationalité visible suivis des Guinéens et des Ivoiriens. Tandis qu'à Ménaka, les Maliens, les Nigériens, les Ghanéens et les Nigériens ont principalement animé les flux en direction de l'Algérie.

Cependant, les migrants quittant l'Algérie pour le Mali (12% du flux de l'axe Mali-Algérie), considérés comme des retours volontaires ou forcés, ont principalement concerné les Maliens (32%), les Guinéens (22%), les Nigériens (7%), les Gambiens (6%) et les Sierra Léonais (6%).

L'axe permettant d'enregistrer les flux de migrants entre le Mali et la Mauritanie se place en troisième position dans la grandeur des flux enregistrés par axe de migration avec 12 300 flux de migrants au cours du trimestre (soit 9% du flux total du trimestre). Les FMP de Gogui dans la région de Kayes et de Tombouctou ont été les points clés de cet échange de flux de migrants entre les deux pays. Quarante-vingt-dix pour cent (90%) des flux de migrants de l'axe Mali-Mauritanie ont été enregistrés à Gogui. Parmi cette proportion, 61 pour cent ont quitté Bamako, Diandjourné au Mali pour se rendre à Nouakchott et Nouadhibou en Mauritanie et 39 pour cent retournaient de Nouakchott pour se rendre à Bamako. Les 10 pour cent de flux restant entre le Mali et la Mauritanie ont été enregistrés à Tombouctou dont un peu plus de la moitié (55%) se rendaient à Baskoun, en Mauritanie. Les

mouvements vers ces villes mauritaniennes s’expliquent principalement par la recherche d’emploi qui semble être mieux rémunéré en Mauritanie. Et le flux quittant la Mauritanie pour le Mali s’explique par des retours volontaires ou forcés. Les principales nationalités ayant animé les flux à Tombouctou sont les Maliens, les Nigériens, les Soudanais et les Sénégalais. Par contre, à Gogui ils sont principalement Maliens, Ivoiriens, Nigériens, Nigériens et Guinéens. Pour cette dernière nationalité, la route Mali-Mauritanie est loin d’être une route fréquentée lors de leur départ migratoire. En revanche, elle semble être empruntée par cette nationalité au retour au pays d’origine. Cette situation pourrait être liée aux difficultés rencontrées par les migrants lorsqu’ils partent en migration par le nord du Mali.

Enfin, l’axe Niger-Mali a enregistré un pour cent des flux au cours du premier trimestre de 2023. Ces migrants ont été enregistrés par ordre d’importance dans les FMP de Heremakono (71%), de Place Kidal (28%) et de Ménaka (1%). Sur cet axe, 62 pour cent ont quitté Niamey au Niger pour se rendre à Bamako (49%), à Gao (46%), à Sikasso (3%) et à Ménaka (2%). Ces migrants sont principalement de nationalités nigériennes, maliennes, guinéennes, sénégalaises et ivoiriennes. Par contre, les migrants quittant le Mali pour le Niger sont intégralement passé par le FMP de Heremakono pour se rendre à Niamey. Ils sont principalement Nigériens (58%), Maliens (13%), Gambiens (7%) et Guinéens (6%).



Carte 3 : Proportion des flux transfrontaliers

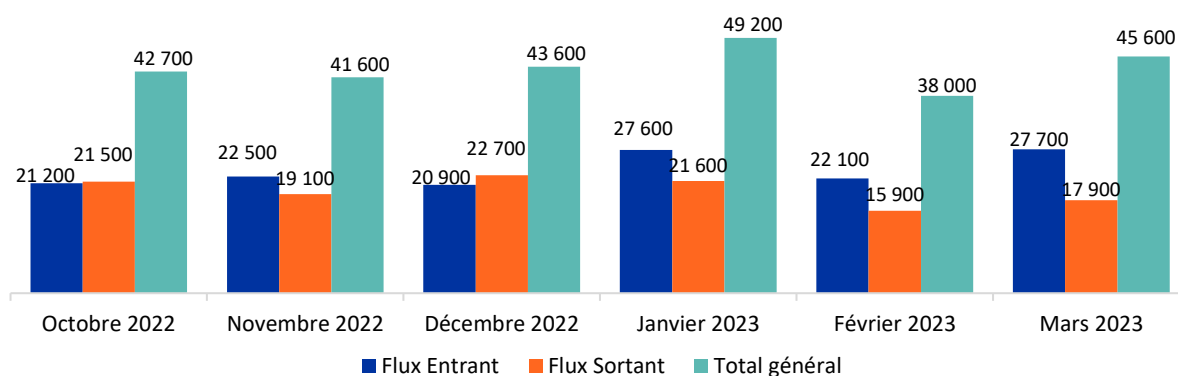
En résumé, la majorité des flux entre le Mali et le Burkina Faso, est composée de migrants saisonniers vers les sites d’orpaillages ou retournant des mines d’or. Les mouvements des individus sortant du Mali vers l’Algérie reflètent les mouvements migratoires le long de la route de la Méditerranée centrale en direction des pays d’Afrique du Nord et, pour certains migrants, vers l’Europe. Enfin, la Mauritanie est un pays de destination privilégiée pour les ressortissants maliens du fait de la présence malienne importante dans ce pays, par laquelle les migrants s’informent sur les opportunités économiques. Elle est également un lieu de transit de diverses nationalités voyageant le long de la route de la Méditerranée occidentale. Les flux entrants au Mali en provenance de l’Algérie et de la Mauritanie sont composés principalement de retours volontaires ou forcés des migrants vers leurs pays d’origine.

## C. TENDANCE DES FLUX

### 1. Tendances générales

Au cours du premier trimestre de l'année 2023, les flux migratoires ont connu une hausse de 19 pour cent par rapport au dernier trimestre de 2022 dans les FMP de Heremakono, Gogui, Tombouctou et Gao (Place Kidal). Quant à la moyenne journalière des flux migratoires, elle a varié de 1 580 en janvier à 1 350 en février, pour atteindre 1470 en mars 2023.

Graphique 1 : Evolution mensuelle des flux de migrants en d'octobre 2022 à mars 2023



La hausse des flux du premier trimestre de 2023 a été impactée par les hausses enregistrées aux 4 FMP, particulièrement d Heremakono et de Gao (Place Kidal), soit respectivement 20 et 26 pour cent.

### 2. Tendances par point de suivi de flux

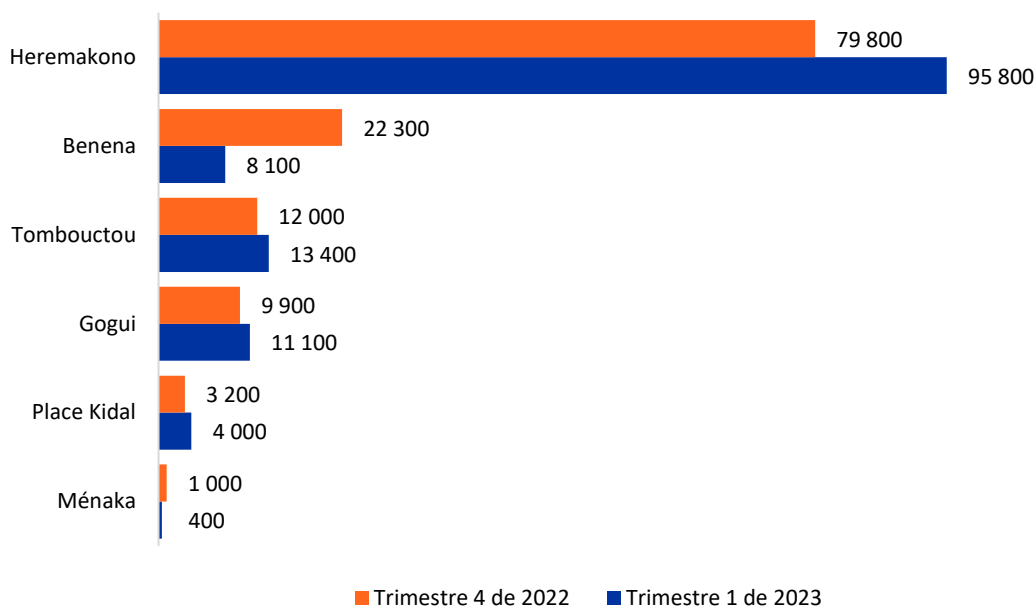
L'analyse des tendances des flux par lieu de transit montre une hausse des flux migratoires durant le premier trimestre de 2023 au niveau des FMP de Heremakono, de Gogui, de Gao (Place Kidal) et de Tombouctou. Elle a été particulièrement observée dans les flux entrants aux quatre FMP (hausse de 37% par rapport au trimestre précédent). Cependant, pour des raisons budgétaires, les FMP de Benena et de Ménaka n'ont fonctionné uniquement qu'au mois de janvier 2023. La comparaison des flux de ces derniers FMP par rapport au trimestre précédent ne serait donc pas pertinente.

Au FMP de Heremakono, la hausse de flux résulte particulièrement de l'augmentation des flux entrants (42%). Elle concerne principalement les ressortissants du Burkina Faso, avec 19 000 migrants de plus dans les flux entrants du trimestre précédent. Ils se rendent dans les sites d'orpaillages situés dans les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso au Mali. En dehors de l'augmentation du nombre de migrants burkinabés dans le FMP de Heremakono au cours du trimestre, le nombre de migrants de nationalités nigérienne a diminué au cours du trimestre. Cette nationalité observée dans les flux, entrainé au Mali pour la vente des produits et médicaments traditionnels. Par contre, les flux sortants du Mali et transitant par le FMP de Heremakono ont connu une baisse de 11 pour cent par rapport au trimestre précédent. Les flux de burkinabés se dirigeant au Burkina Faso ont baissé de près de 3 600 migrants.

Le FMP de Gogui, point de suivi enregistrant les mouvements vers ou depuis la Mauritanie, a aussi été témoin de hausse de flux au cours du trimestre par rapport au précédent (13%). Cette hausse est de 4 pour cent pour les flux entrants et de 20 pour cent pour les flux sortants. Elle est principalement causée par l'augmentation du nombre de migrants maliens qui, avec les Ivoiriens constituent les principales nationalités des migrants empruntant cette route. Il est à noter que deux types de migrants sont aussi observés à ce point de suivi : les migrants de départ pour la Mauritanie ou avec l'intention d'accéder au Maroc et les migrants de retour volontaire ou forcé de la Mauritanie.



Graphique 2 : Flux trimestriels par point FMP



Par ailleurs, au nord du pays, les différents points stratégiques sont situés dans les régions de Gao, de Tombouctou et de Ménaka afin de capturer les flux de migrants en direction des pays du Maghreb, mais aussi ceux en direction des sites d’orpaillages. Malgré la situation d’insécurité sur le long des routes terrestres passant par le centre et le nord du pays, le flux de migrants a grimpé au cours de ce trimestre dans les FMP de Tombouctou (hausse de 12%) et de Gao-Place Kidal (hausse 26%). Ces hausses sont particulièrement liées à l’augmentation des mouvements de sortie vers l’Algérie des migrants des principales nationalités observées. Pour le FMP de Tombouctou, il s’agit des ressortissants de la Gambie (hausse de près de 2 100 migrants) et de la Sierra Léone (hausse de près de 200 migrants). Pour le FMP de Gao ce sont les ressortissants de la Côte d’Ivoire, du Burkina Faso et de la Guinée Conakry. Ces tendances témoignent l’intérêt des migrants de ces pays pour les migrations de longue durée vers les pays du Maghreb ou vers les sites d’orpaillages situés au nord du pays malgré les cas de retours volontaires ou forcés observés au cours de ces dernières années.

***RÉSULTATS DES ENQUÊTES  
DÉTAILLÉES EFFECTUÉES  
AUPRÈS DES MIGRANTS EN  
TRANSIT***

des points FMP situés dans les régions de Kayes (30%), Sikasso (28%), Tombouctou (16%), Gao (21%), Ségou (4%) et Ménaka (1%). Les conditions sécuritaires ainsi que les durées de transit très courtes sont des facteurs qui ne facilitent pas parfois le déroulement correct des enquêtes individuelles auprès des migrants ciblés.

Tableau 2 : Enquêtes FMS menées auprès de voyageurs par région et sexe des répondants

REGION	FEMME	HOMME	TOTAL
<b>TOMBOUCTOU</b>	53	385	438
<b>SIKASSO</b>	57	726	783
<b>SEGOU</b>	22	89	111
<b>MENAKA</b>	-	15	15
<b>KAYES</b>	236	604	840
<b>GAO</b>	63	522	585
<b>TOTAL</b>	<b>431</b>	<b>2 341</b>	<b>2 772</b>

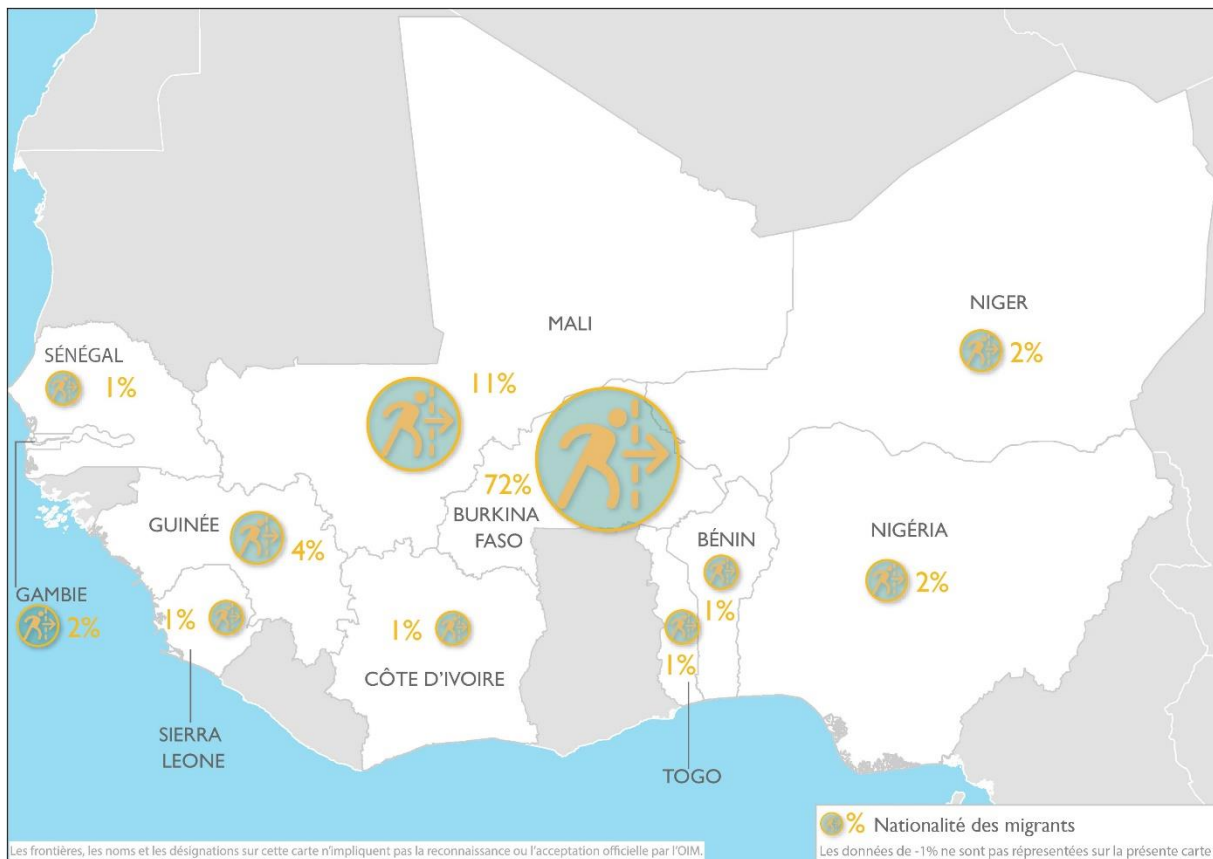
## I. PROFIL DES MIGRANTS

Cette section met en exergue les profils socio-démographiques et économiques des migrants interrogés au cours du premier trimestre de l'année 2023.

### A. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

#### 1. NATIONALITÉ

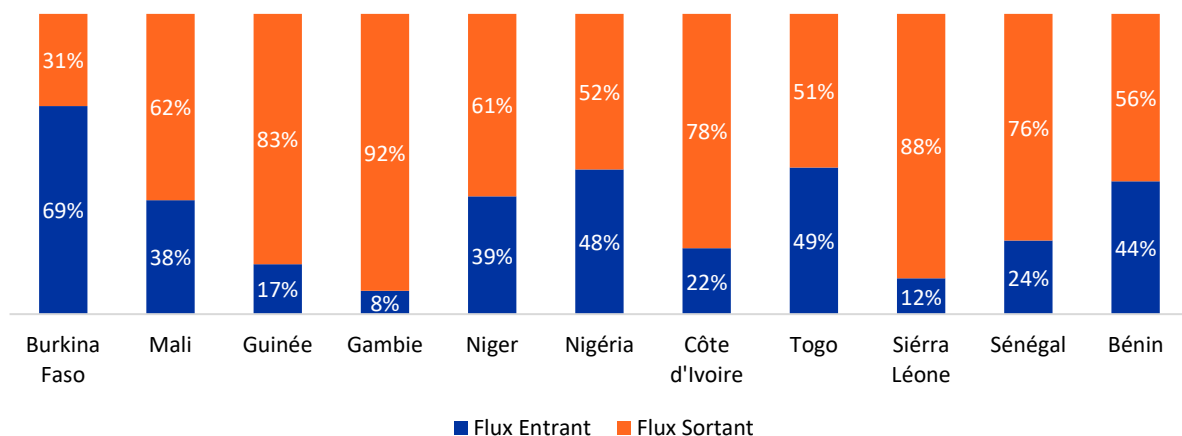
Comme dans l'enregistrement des flux, la quasi-totalité (99%) des migrants enquêtés au cours du trimestre étaient des ressortissants des pays de l'Afrique de l'Ouest et membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cela démontre les liens étroits de la mobilité entre le Mali et les autres pays de la région et également l'importance du Mali dans les mouvements migratoires régionaux. Ainsi, les migrants ressortissants des pays frontaliers du Mali représentent 80 pour cent dans les flux enregistrés au cours du trimestre. Il s'agit des migrants du Burkina Faso (72%), de la Guinée Conakry (4%), du Niger (2%), de la Côte d'Ivoire (1%) et du Sénégal (1%). Cependant, 11 pour cent de flux de maliens ont été enregistrés au cours du trimestre.



Carte 4 : Principales nationalités des personnes enquêtées

Les points de passage des migrants dépendent souvent de leur nationalité et du type de migration. Au Mali, deux principaux types de migrations sont observés, à savoir les migrations saisonnières et les migrations de longue durée. Les migrants de nationalité burkinabé, majoritairement saisonniers, ont été principalement observés aux FMP de Heremakono (98%). Les Maliens, avec une circulation moins contraignante à l'intérieur de leur pays, ont été observés dans tous les FMP au cours du trimestre, parmi lesquels, la majeure partie a transité par Gogui dans la région de Kayes (67%), par Tombouctou (17%), par la Place Kidal à Gao (7%) et par Benena dans la région de Ségou (5%). Quant aux migrants guinéens, ils sont plus motivés par les migrations de longue durée, principalement enregistrés aux FMP de Tombouctou (75%), de Place Kidal à Gao (12%) et de Benena à Ségou (6%).

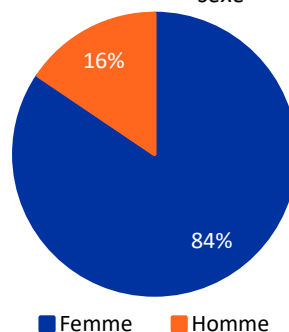
Graphique 3 : Répartition des principales nationalités selon la direction des flux



## 2. SEXE

La majorité de migrants enquêtés au cours de cette période sont des hommes (84%). Cette proportion était importante dans tous les points de suivi de flux comparée à celle des femmes. Cependant, malgré cette dominance de migrants hommes, des proportions importantes de femmes migrantes ont été également observées parmi les ressortissants du Nigéria (37%), du Bénin (27%), du Togo (22%), de la Côte d'Ivoire (21%), du Niger (20%), de la Sierra Léone (18%) et du Mali (16%).

Graphique 4 : Répartition des migrants enquêtés par sexe

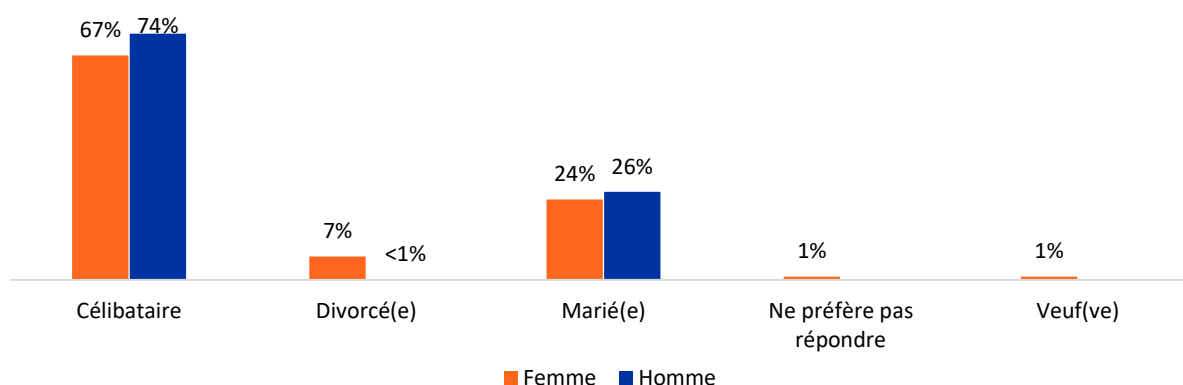


Par ailleurs, cette proportion de femmes migrantes devient majoritairement importante parmi les nationalités nigériennes à Benena (75%) et Kayes (90%), béninoises (67%) à Gogui, nigériennes (80%) et guinéennes (63%) au FMP de Kayes. Ce qui justifie que la mobilité féminine est ainsi considérable selon les nationalités observées dans certains FMP. Elle est motivée, à l'instar de celle des hommes, par la quête d'emploi dans les sites d'orpaillages au Mali ou à travers la migration de longue durée en direction de la Mauritanie pour ces différentes nationalités au niveau des points de suivi cités.

## 3. STATUT MATRIMONIAL

Les migrants enquêtés au cours de ce trimestre étaient célibataires (73%), mariés (26%) et divorcés (1%). Cet ordre de répartition des migrants en fonction du statut matrimonial reste la même chez les hommes migrants et chez les femmes migrantes. Cependant, le statut divorcé concernait 7 pour cent de femmes migrantes et moins d'un pour cent d'hommes migrants. Ces migrants divorcés ont été enquêtés dans les FMP de Gogui (47%), de Tombouctou (44%), de Heremakono (6%) et de Kayes (3%). Quant aux migrants veufs, ils ont été observés dans les FMP de Kayes et de Gogui au cours de ce trimestre. Ce dernier statut concerne principalement les ressortissants du Mali.

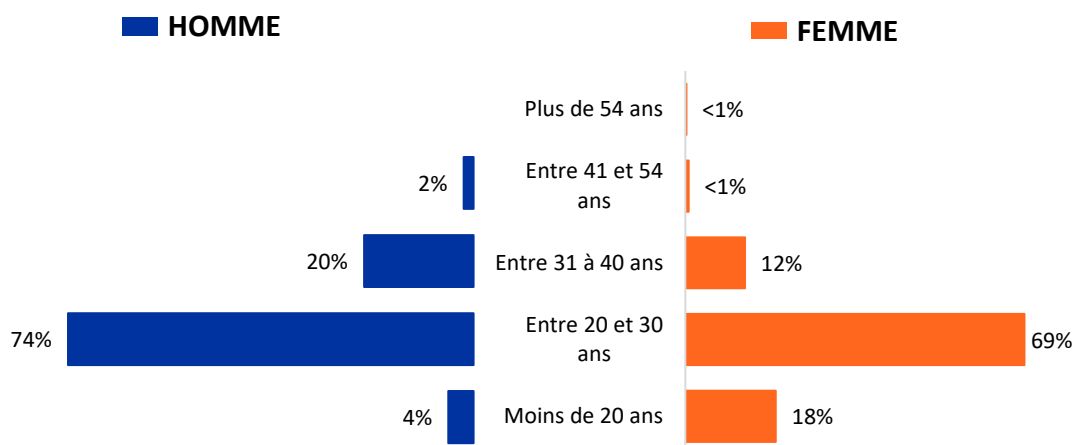
Graphique 5 : Statut matrimonial des migrants enquêtés selon le sexe



## 4. TRANCHE D'ÂGE

La grande majorité des migrants enquêtés était âgé de 20 à 40 ans (92%). Cette tranche d'âge reste la plus importante chez les hommes (94%) que chez les femmes (81%). Par ailleurs, les moins de 20 ans (7% du total) sont plus représentés chez les femmes (18%) que chez les hommes (5%). Enfin, les migrants de plus de 40 ans représentent 2 pour cent des enquêtes de ce premier trimestre.

Graphique 6 : Tranche d'âge des migrants enquêtés selon le sexe



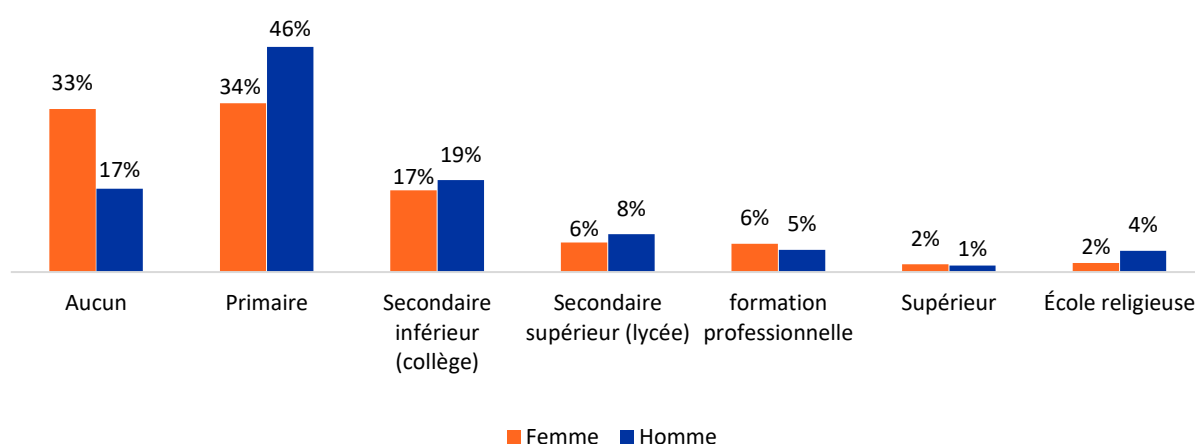
Les migrants de tranche d'âge de 20 à 30 ans étaient majoritairement représentés au niveau de tous les FMP, excepté à Ménaka (13%). Au niveau de ce dernier point, les migrants ayant un âge compris entre 31 et 40 ans ont été majoritairement observés (67%).

## B. CARACTÉRISTIQUES SOCIO ECONOMIQUES

### 1. NIVEAU D'EDUCATION

En termes de scolarisation des migrants enquêtés, la plupart avait reçu une éducation classique formelle dont les niveaux sont le primaire (44%), les secondaires inférieur et supérieur (26%), la formation professionnelle (5%) et le niveau universitaire (1%). Quant à d'autres, ils avaient cependant étudié dans les écoles religieuses (4%). Par ailleurs, malgré cette forte scolarisation des migrants enquêtés, une proportion non-négligeable n'avait pas été scolarisée au cours de ce trimestre (20%). Cette dernière proportion varie en fonction du sexe. Elle représente 33 pour cent chez les femmes migrantes et 17 pour cent chez les hommes migrants.

Graphique 7 : Niveau d'éducation des migrants enquêtés par sexe

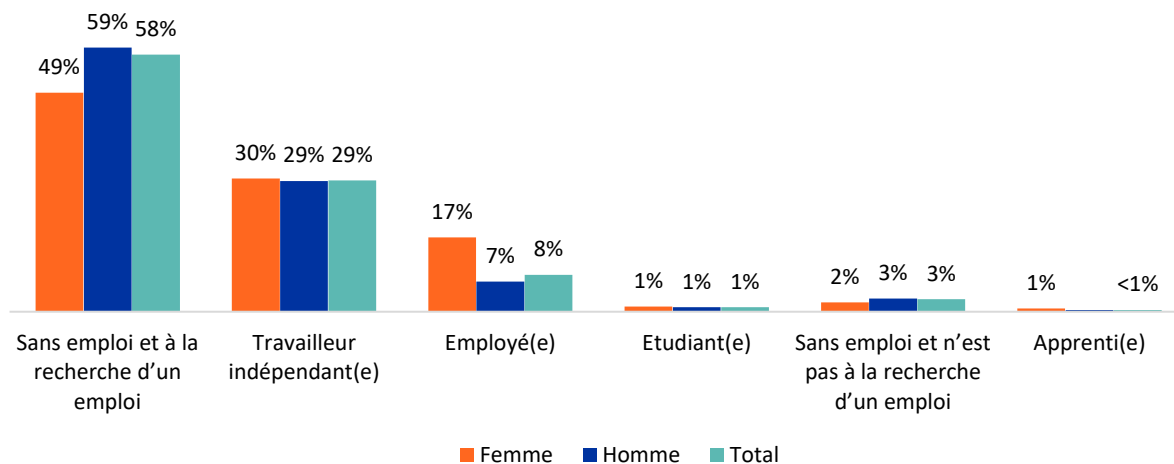


### 2. STATUT PROFESSIONNEL

La grande mobilité des migrants est souvent motivée par le manque d'emploi ou de travail stable dans le pays de départ, poussant les jeunes à la migration vers des pays ayant des potentialités économiques importantes. Ainsi, au cours de cette période, la majorité des migrants enquêtés étaient sans emploi

et à la recherche de travail (58%). En plus de cette catégorie, une proportion importante de travailleurs indépendants a été observée au cours de ce trimestre (30%). La mobilité des chercheurs d'emploi pourrait s'expliquer par la faible rentabilité des activités exercées dans le pays de départ et des perspectives professionnelles favorables dans le pays de destination. Les employés ont représenté seulement 8 pour cent des enquêtes au cours de cette période.

Graphique 8 : Migrants enquêtés ventilés par sexe selon le statut professionnel



Les migrants dans la catégorie sans emploi et à la recherche d'un travail ont en majorité un âge compris entre 20 et 30 ans, quel que soit leur sexe. Cependant, au sein de la même catégorie, la tranche d'âge de 31 à 40 ans est plus représentée chez les hommes (15%) que chez les femmes (7%). A l'opposé, les moins de 20 ans représentent 27 pour cent des interrogés chez les femmes sans emploi et cherchant un travail, et seulement 6 pour cent chez les hommes.

## II. PARCOURS MIGRATOIRES

Cette section fournit des informations sur les raisons de déplacement des migrants, leur résidence avant le départ, leur destination finale ainsi que les modalités de déplacement des migrants enquêtés au cours de ce trimestre.

### A. MOTIFS DE MIGRATION

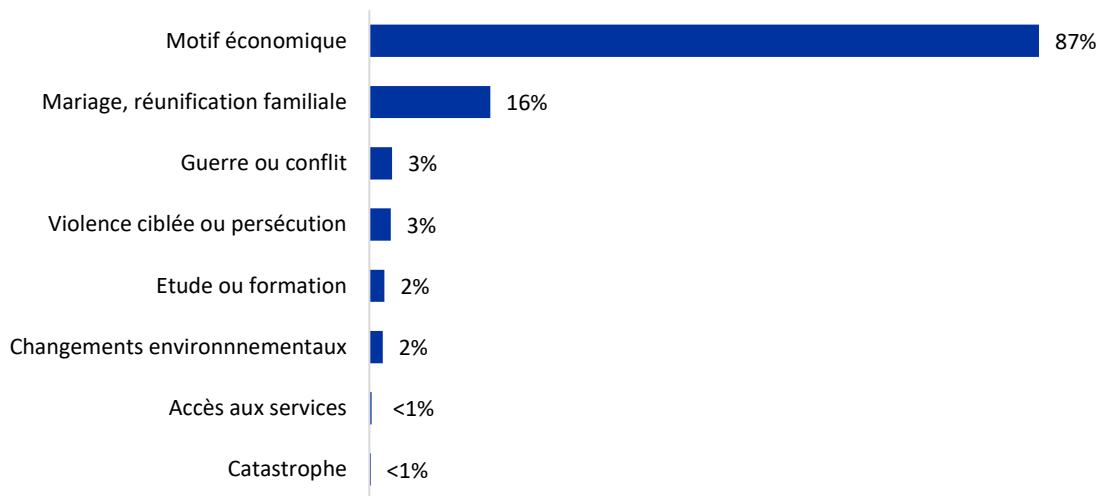
Les motivations qui engendrent la décision de migrer sont souvent complexes et multiples. Ce qui amène de ce fait à prendre en considération certaines conditions rencontrées dans le lieu d'origine, les aspirations socio-culturelles et la perception des alternatives à la migration. Dans les données des enquêtes de cette période, les facteurs économiques ressortent comme la raison centrale de migration (87%). Ce motif a aussi été la principale raison migratoire chez les hommes migrants (85%) et chez les femmes migrantes (88%) avec une différence en proportion qui pourrait être due au rôle traditionnel de l'homme comme soutien au sein de la famille. Ces facteurs économiques ont des facettes multiples et diverses qui sont, entre autres, la recherche d'emploi ou de moyen de subsistance (79%), les migrations d'affaires (11%) et les activités agropastorales (8%). Quelles que soient les nationalités des migrants observés au cours de la période, les raisons économiques sont à la base de la décision migratoire de la majorité d'entre eux.

Ces migrants économiques étaient principalement des personnes qui n'avaient pas d'emploi et sont à la recherche de travail (64%), des travailleurs indépendants (28%) et des employés (6%). Ces résultats laissent croire que certains migrants se trouvaient dans une situation de précarité d'emploi ou une



insuffisance de revenu tirés de leurs emplois, souvent dans des secteurs informels dans leur pays de départ.

Graphique 9 : Motif de migration (choix multiples)



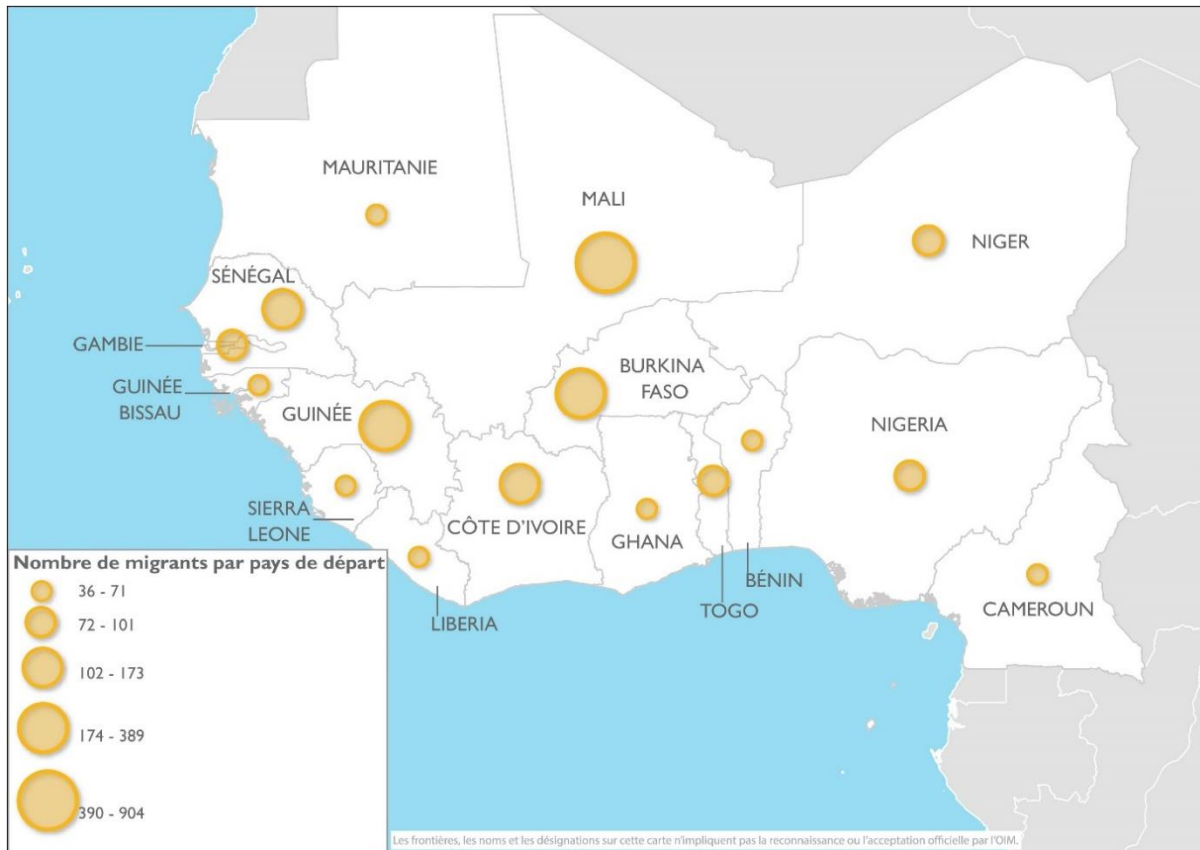
La migration motivée par des visites familiales ou des mariages (16%) est fortement remarquée chez les migrants de retour volontaire. Ce motif a considérablement été évoqué par les migrants enquêtés aux FMP de Heremakono (36%), de Benena (16%), de Gogui (15%) et de Kayes (7%). Cette situation témoigne les mouvements saisonniers entre le Mali et le Burkina Faso ou entre le Mali et la Mauritanie. Cette migration pour le mariage ou la réunification familiale est remarquable chez les ressortissants du Burkina Faso, du Nigéria, de la Guinée Conakry, du Ghana, du Bénin, du Sénégal et du Mali.

La guerre, les conflits, la violence ciblée et les changements climatiques sont des phénomènes qui touchent plusieurs localités de la zone du Liptako Gourma, entraînant des déplacements de la population à l'interne et hors de pays d'origine. Ces raisons sont statistiquement liées à l'aspect économique, car ces actes et phénomènes de destruction de la zone, créent un vide économique dans la région où vivent les migrants, entraînant des déplacements vers d'autres localités au sein ou en dehors du pays d'origine. Les migrants touchés par les violences ou les persécutions (3%) résidaient principalement au Mali (51%), au Burkina Faso (25%), au Nigéria (9%), au Niger (5%), et au Libéria (4%). La guerre ou le conflit (3%), depuis ces dernières années, sont devenus des causes de migration dans certains pays de résidence des migrants. Ces pays ont été au cours de cette période le Mali, le Burkina Faso, le Nigéria, le Niger et le Congo-Kinshasa.

En outre, beaucoup de migrants en cours de trajet ignoraient la définition du changement climatique. Cette méconnaissance a eu un impact sur la collecte de cette information. Ainsi, pour mieux orienter les migrants dans leurs réponses, des questions relatives aux changements observés dans leur localité ainsi qu'aux évènements survenus au cours des trois derniers mois de leur voyage ont été ajoutées et demandées aux migrants. A cet effet, presque 3 migrants sur 10 ont affirmé avoir remarqué un changement important lié à l'environnement au cours de ce trimestre. Les différents évènements observés étaient principalement la sécheresse (30%), la dégradation des sols (19%), la désertification (17%), l'inondation (12%), les feux de brousse (5%) et les pluies torrentielles (3%). Ces évènements ont négativement affecté les conditions de vie et contribué à la décision de migration de 80 pour cent de migrants ayant remarqué un changement environnemental. Les principaux pays de résidence de ces migrants étaient le Mali (45%) et le Burkina Faso (14%), touchés principalement par la sécheresse, la désertification et la dégradation des sols et les feux de brousse. A ceux-ci s'ajoutent les ressortissants de la Guinée Conakry (7%), du Sénégal (5%), et de la Côte d'Ivoire (4%) touchés principalement par la dégradation des sols, les inondations et les pluies torrentielles.

## B. PAYS DE RESIDENCE HABITUELLE

Le paramètre des pays de résidence est important dans la compréhension du phénomène de la migration car il permet d'analyser le contexte politique et économique de ces pays et d'identifier les éventuels liens existant entre le pays de résidence habituelle et la mobilité des individus. Depuis plus d'une décennie, plusieurs pays subsahariens font face à des crises économiques multiples. La durabilité et les effets de ces crises ont un impact considérable sur les conditions de vie des populations. Globalement, au cours de cette période, les migrants résidaient principalement au Mali (33%) et dans ses pays frontaliers tels que le Burkina Faso (14%), la Guinée Conakry (12%), la Côte d'Ivoire (6%), le Sénégal (5%) et le Niger (3%).



Carte 5 : Pays de résidence des migrants enquêtés

Les migrants résidant au Mali étaient principalement des régions de Kayes (27%), de Ségou (18%), de Koulikoro (13%), de Mopti (12%), de Sikasso (7%), de Tombouctou (3%) et du district de Bamako (15%).

Les Burkinabè résidaient principalement dans les régions du Centre (39%), du Centre-Ouest (20%), du Nord (5%) et d'Ouagadougou (5%). Les résidents de la Guinée venaient principalement des villes de Conakry (42%), de Kankan (16%), de Mamou (16%) et de Kindia (7%).

Ceux qui résidaient en Algérie, principalement des migrants de retour, étaient dans les localités de Bechar, de Bordj Bou Arreridj, de Mascara, de Tamanrasset et de Tindouf.

## C. DESTINATION DES MIGRANTS

Le contexte des pays de destination est un paramètre primordial dans la décision de migration des individus. Le choix de destination est généralement basé sur les échos sur les opportunités économiques rentables ou la facilité d'accéder à un travail qui sont reçues à travers les réseaux sociaux, les amis, les familles et les connaissances déjà installées ou retournées de ces localités. Au cours de

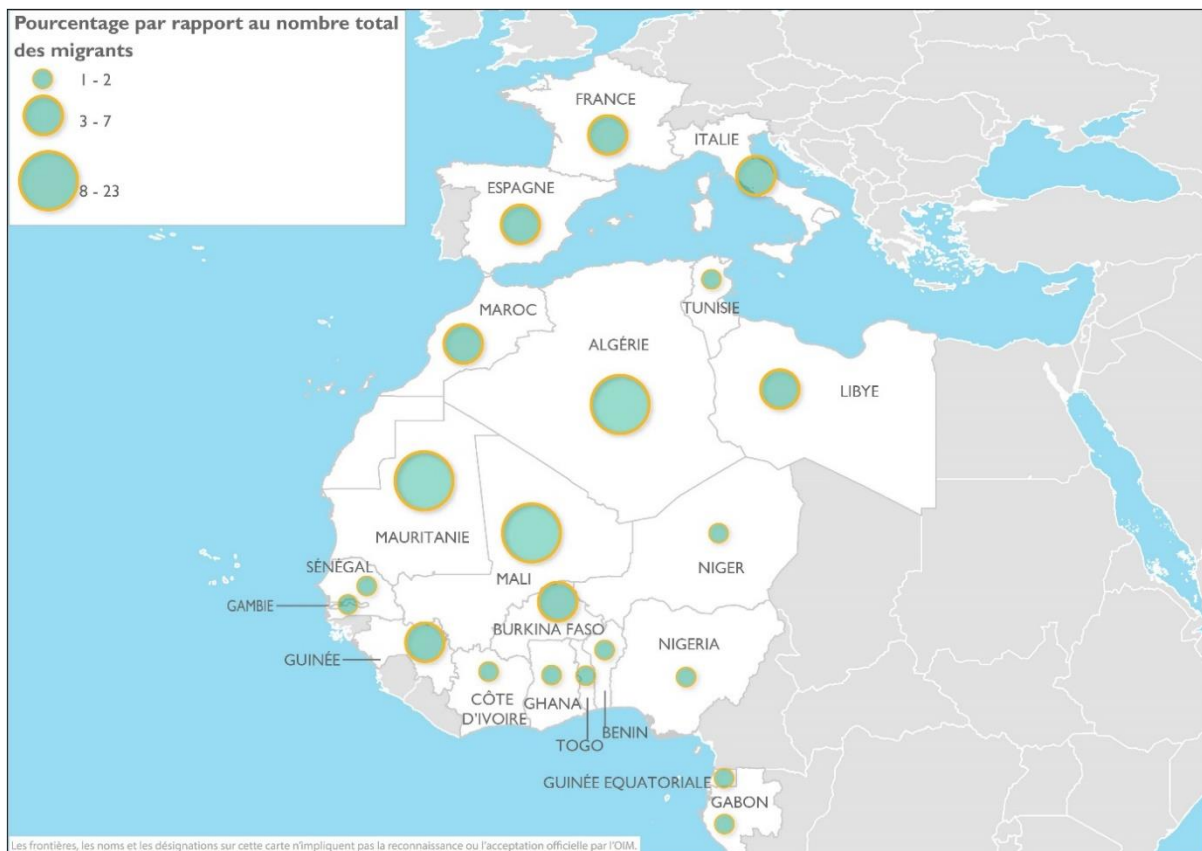
cette période, chacun des principaux pays de destination présente des caractéristiques économiques qui attirent les ressortissants de la région.

Il s'agit du Mali, choisi par 23 pour cent des migrants enquêtés, pour des migrations saisonnières dans les sites d'orpaillages ou des activités économiques dans la capitale. Depuis plusieurs années, les sites d'orpaillages situés dans les régions du sud et du nord du pays attirent beaucoup de migrants de la région, notamment les ressortissants du Burkina Faso, du Nigéria, du Niger, du Togo et du Bénin. Ces migrants ont été observés dans les FMP de Heremakono, de Benena, de Kayes et de Gao.

A cela s'ajoute le choix des pays du Maghreb (31%), notamment l'Algérie, la Libye, le Maroc et la Tunisie qui sont à la fois des pays de destination et de transit pour accéder à l'Europe. Cette migration vers les pays de l'Europe a été explicitement évoquée par 12 pour cent des migrants enquêtés au cours de ce premier trimestre de l'année 2023. Ces pays sont sollicités par les ressortissants d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Enfin, le choix de la Mauritanie, destination privilégiée des ressortissants du Mali et de la Côte d'Ivoire, est principalement motivé par la forte présence de la diaspora de ces deux pays en Mauritanie et aussi les recherches de la main d'œuvre s'y trouvant. La majorité des migrants passent alors par le FMP de Gogui, situé dans la région de Kayes au Mali pour s'y rendre.

Cependant, un ensemble de variables restent déterminantes dans le choix de destination des migrants. Ces variables déterminantes sont l'âge, le niveau d'instruction, la nationalité et le lieu de résidence. Dans les enquêtes de cette période, il ressort que plus les migrants sont scolarisés, plus ils souhaitent se rendre dans les pays d'Afrique du Nord ou en Europe. Les migrants sont très peu ou pas scolarisés lorsqu'ils décident de se rendre dans les pays d'Afrique de l'Ouest, principalement le Mali. Aussi, les migrants ayant un âge avancé se rendent le plus souvent dans des pays non loin de leur pays d'origine.



Carte 6 : Destination des personnes enquêtés

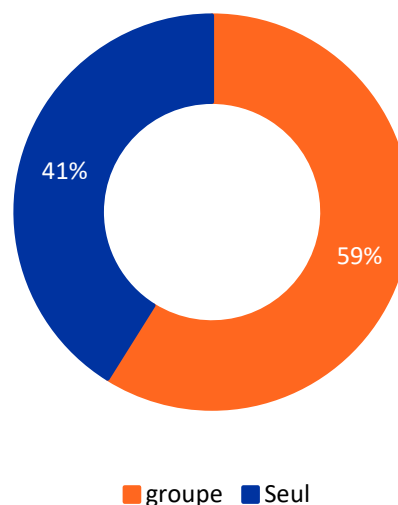
## D. MODALITES DU VOYAGE

La majorité des migrants enquêtés au cours de cette période avait effectué au moins une semaine de trajet avant d'atteindre le point de suivi où ils ont été observés. Au cours de cette période, un peu plus de la moitié (59%) des migrants enquêtés voyageaient en groupe, dont la majorité (82%) se déplaçaient avec des personnes ne faisant pas partie de leur famille. Ce voyage en groupe a été majoritairement noté dans les FMP de Tombouctou, de Heremakono, de Ménaka, et de Gao.

Cependant, les migrants saisonniers burkinabé sont généralement des ressortissants de la même localité ou des localités voisines, qui décident le plus souvent, de se rendre ensemble dans les sites d'orpaillages au Mali. Il y a aussi les groupes de migrants de retour volontaire ou forcé, notamment les Guinéens, les Maliens et les Ivoiriens transitant par le FMP de Heremakono qui retournent au pays d'origine.

Pour les migrants transitant par le nord du pays, la modalité de voyage en groupe réside dans le fait qu'ils sont généralement accueillis par des passeurs qui les rassemblent dans un lieu avant le départ. Ces moments d'attentes qui peuvent durer plusieurs jours, permettent aux migrants de tisser un lien qui pourra leur permettre par la suite de s'entraider sur le trajet où demeurent de nombreux risques de violences, d'abus, d'exploitation et de traite avant d'atteindre leur destination souhaitée.

Graphique 10 : « Voyagez-vous seul(e) ou en groupe ? »



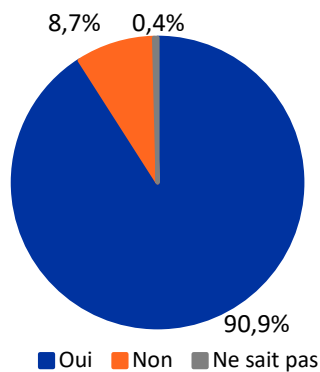
## III. VULNERABILITÉS ET RISQUES D'EXPLOITATION

Les formes d'exploitations les plus souvent signalées au Mali sont le travail forcé des enfants dans les activités domestiques et dans les sites miniers, l'exploitation de la mendicité des enfants, l'exploitation sexuelle et la prostitution forcée des femmes et des jeunes filles. En plus de ceux-ci, s'ajoutent le conflit et la crise humanitaire qui occupent presque les deux tiers du pays, lesquels ont par ailleurs généré de nouvelles formes de traite à savoir l'exploitation des enfants associés aux groupes armés et la traite des migrants.

Cette section analyse les informations collectées auprès des migrants en transit dans les différents FMP, sur l'organisation et la facilitation du voyage, le travail effectué au cours du trajet, et la situation de la traite des êtres humains et autres pratiques d'exploitation subies durant le voyage.

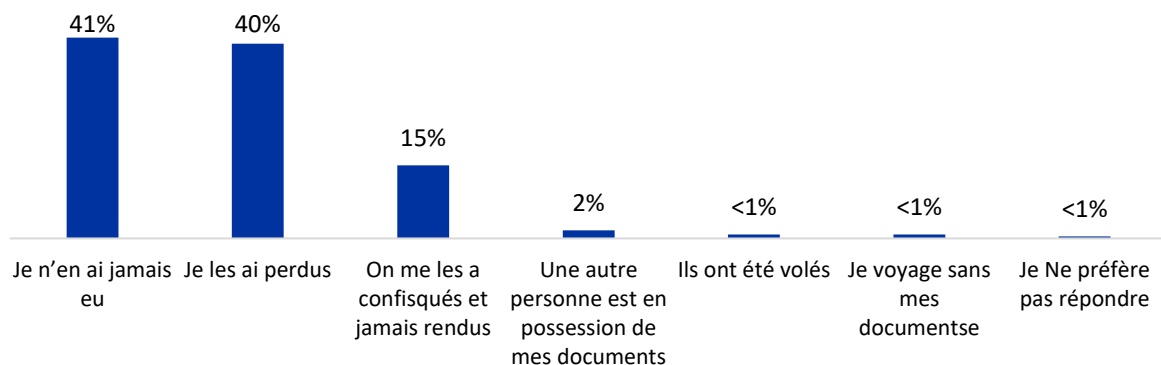
Au cours de ce premier trimestre, parmi les individus interrogés, une proportion notable (9%) n'étaient pas en possession de leur document d'identité au moment de l'enquête. Cette proportion représentait 23 pour cent chez les Sierra Léonais, 16 pour cent chez les Guinéens et de 14 pour cent chez les Nigériens.

Graphique 11 : Possession de documents de voyage



Cependant, la confiscation du document d'identité ou de voyage du migrant durant son trajet ou à l'arrivée dans le pays de destination pourraient être assimilées à une forme d'abus sur la personne, et à une contrainte de mouvement volontaire. En effet, 15 pour cent des individus n'ayant pas de document affirmaient qu'ils avaient été confisqués sans retour. Les hommes représentent 75 pour cent de cette proportion.

Graphique 12 : Proportion de migrants selon les raisons de non-possession de documents d'identité



L'enquête a permis d'avoir également un aperçu sur les conditions de travail forcé et obligatoire auxquelles certains migrants étaient exposés au cours d'une certaine étape de leur voyage.

En effet, au cours de ce trimestre, 3 pour cent de migrants ont affirmé avoir travaillé sans recevoir la rémunération attendue. Les principaux pays de transit dans lesquelles les migrants ont travaillé sans avoir leur paiement attendu étaient le Mali (43%) et l'Algérie (33%).

Les principaux secteurs d'activités touchés par ce type d'exploitation étaient les services d'hébergement et de restauration (50%), la construction de Bâtiment et Travaux Publics (20%), l'agriculture (10%) et le commerce (10%).

Cependant, il est à noter que les migrants qui ne possédant pas de document d'identification étaient plus exposés à l'exploitation de travail sans rémunération. Cette proportion était de 16 pour cent dans cette sous population au cours de ce trimestre.

Parmi les migrants ayant travaillé contre leur gré (2%), 91 pour cent n'ont pas reçu de paiement après leur travail et 39 pour cent d'entre eux ne possédaient pas de documents d'identité.

De même, les migrants dont les documents d'identification ont été confisqués et ceux dont les documents étaient en possession d'autres personnes ont été plus concernés par le travail forcé au cours de ce trimestre.

## CONCLUSION

Ce rapport résulte de l'analyse des données de l'enregistrement de flux de migrants et des enquêtes individuelles effectués par la DTM auprès des migrants transitant par les différents points de suivi de flux (FMP) du Mali au cours du premier trimestre de l'année 2023. Il convient de retenir des principaux résultats, que les flux migratoires ont connu une augmentation de 19 pour cent par rapport au trimestre précédent et celle-ci concerne particulièrement les flux entrants. Cette augmentation concerne aussi bien les flux sortants qu'entrants dans le FMP de Gogui, alors qu'au niveau de celui de Heremakono, elle a porté sur les flux entrants. Les flux sortants au niveau du FMP de Tombouctou où les migrants sont majoritairement de nationalités gambienne et sierra léonaise ont connu une hausse particulière.

Quant aux enquêtes FMS, elles ont permis de regrouper des migrants ayant des caractéristiques similaires qui sont, entre autres, les parcours migratoires, les conditions de voyage, les profils sociodémographiques et socioéconomiques.

De ce fait, dans un premier temps, les migrants maliens observés au point de suivi de Gogui, généralement mariés et âgés de 31 à 54 ans, en mouvement vers ou en provenance de la Mauritanie étaient majoritairement des employés avant d'entreprendre leur voyage. Ce groupe de migrants dont la plupart avaient un niveau d'éducation coranique, se déplaçaient principalement seuls et pour des raisons d'ordre économique.

En deuxième partie, les flux de départ et de retour de la migration saisonnière au Mali sont principalement composés de ressortissants du Burkina Faso, du Nigéria, du Togo, du Niger et du Mali qui passent par les FMP de Heremakono et de Benena à la recherche d'emploi ou pour des activités agricoles. Ces migrants étaient principalement des travailleurs indépendants avant d'entreprendre leur voyage.

Enfin, les migrants enregistrés au FMP de Tombouctou, migraient en groupe vers l'Algérie et la Mauritanie. Ce groupe est majoritairement dominé par les Guinéens, les Ivoiriens, les Gambiens et Sierra Léonais au cours de cette période.

Ces différents résultats témoignent du fait que le Mali est l'une des principales routes empruntées par les migrants en Afrique de l'Ouest. En effet, la diversité des nationalités observées, des routes empruntées, des pays de provenance et de destination, démontre la place prépondérante qu'occupe le Mali dans les mobilités en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Les problématiques de la traite des personnes, du trafic illicite de migrants, de vulnérabilités, ainsi que de l'insécurité observée de jour en jour sur les routes migratoires, auxquelles sont exposés les migrants restent des facteurs sur lesquels peu d'informations sont fournies. La forme d'exploitation observée au cours de ce trimestre était le travail forcé des migrants sur la route migratoire. Ce type d'exploitation est fortement lié à la non-possession de document d'identification par le migrant qui l'expose au risque d'exploitation. Ainsi, le renforcement des mécanismes d'assistances et de sensibilisation des migrants tout au long des principaux axes migratoires restent des priorités et des défis considérables pour les acteurs humanitaires.

Aussi, bien que le changement climatique soit un facteur de la migration au cours de ce trimestre, il semble être statistiquement lié au motif économique. Il serait alors intéressant d'analyser dans les prochaines opérations les aspects économiques qui influencent ce phénomène.